

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par l'Etablissement, il est impératif de lire et d'accepter les présentes conditions générales.

Toute réservation de séjour au sein du camping implique l'acceptation sans réserve :

- des présentes conditions générales de ventes,
- des conditions contractuelles,
- du règlement intérieur de l'Etablissement.

1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des locations d'hébergements ou d'emplacements nus («Hébergements») conclues entre le camping («l'Etablissement») et les consommateurs ou non professionnels («Les Clients ou le Client»), désirant séjourner sur l'Etablissement. Les caractéristiques principales des hébergements proposés à la location sont présentées sur le site internet : www.calallevado.com ainsi que sur le site de l'Etablissement. Les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de l'Etablissement. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Hébergement afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles. Les offres de location s'entendent dans la limite des Hébergements disponibles.

Ces Conditions Générales sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles sont accessibles à tout moment sur le site internet www.calallevado.com; ainsi que sur le site de l'Etablissement. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les avoir acceptées avant sa réservation. La validation de la réservation par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales. Il est précisé de convention expresse que le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

L'Etablissement fait partie du Groupe Sea Green et est commercialisé dans le réseau Sunêlia.

2 – COMMANDES / RÉSERVATION

2.1 Les réservations sont ouvertes sur le site Internet www.calallevado.com, ainsi que sur les sites des établissements ou des partenaires, et par téléphone au +34 972 983 680 ou +33 5 64 10 20 20.

Sur Internet, il appartient au Client de sélectionner l'Hébergement qu'il désire, la période de location souhaitée ainsi que les conditions de la location, il pourra alors réserver son séjour dans un tunnel de réservation en respectant la politique d'acompte de l'Etablissement. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de sa commande, son prix et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Toute commande passée sur le site Internet précité constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre l'Etablissement et le Client.

La réservation d'un Hébergement ou d'un emplacement nu n'est définitive qu'après la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- l'accord écrit de l'établissement, et
- la réception de l'acompte de 30% du montant de la réservation, des frais de dossier et des options le cas échéant plus le montant total de l'assurance annulation souscrite si applicable, et
- la réception du contrat de réservation dûment complété et signé ou d'un mail de confirmation lors d'une réservation en ligne.

La réservation n'engage l'Etablissement que lorsqu'il l'a acceptée, en fonction notamment de la disponibilité et plus généralement de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. L'Etablissement se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire au règlement intérieur de l'Etablissement ou qui chercherait à le détourner de sa vocation originelle. La réservation acceptée par l'Etablissement est personnelle et ne peut être transmise à un tiers sans l'accord préalable de l'Etablissement.

Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure munie de sa pièce d'identité. Si la personne majeure n'est pas le parent ou le tuteur légal, elle doit être munie d'une autorisation parentale des parents ou tuteur légal du mineur, ainsi que de la copie de la pièce d'identité de la personne ayant effectué la réservation.

Pour être valide, la réservation doit être effectuée par une personne majeure au jour de la demande de réservation. Toute réservation effectuée par une personne mineure sera considérée comme nulle et l'acompte sera conservé par l'Etablissement.

2.2 En complément des présentes conditions générales de ventes, les conditions plus strictes prévues par les partenaires, s'appliquent aux réservations effectuées via leurs services.

3 – TARIFS

3.1 Les Hébergements sont loués aux tarifs en vigueur. Ils sont exprimés en Euros, TVA incluse.

- Emplacement nu : le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 2 personnes, un emplacement pour une voiture sur le camping, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil ainsi qu'aux animations, services et équipements de loisirs.

- Location d'un Hébergement : les hébergements locatifs sont équipés (conformément au descriptif de l'hébergement choisi) et la fourniture en gaz et en électricité est comprise.

Le forfait de base vaut pour 2 à 8 personnes selon le type d'Hébergement et comprend un emplacement pour une voiture sur le camping et l'accès aux animations, services et équipements de loisirs. L'Etablissement se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'Hébergement loué.

3.2 Les réductions de prix ou offres spéciales mentionnées sur le site de l'Etablissement, comme toute offre promotionnelle par ailleurs proposée ponctuellement, sont non rétroactives, non cumulables entre elles, sauf mention contraire. Sauf mention contraire, les promotions ne seront pas applicables en cas de modification de la réservation. Elles ne concernent pas les réservations effectuées avant la date de l'offre ou après la date de fin de l'offre. Certaines offres promotionnelles disponibles sur internet ou via des sites partenaires sont valables exclusivement sur ces sites.

Le prix est communiqué au Client avant la finalisation de sa réservation. Le prix ne devient définitif et contractuel qu'au moment de la confirmation de la commande. Tout prix indiqué à d'autres périodes, sur d'autres supports ou proposé à d'autres clients ne peut être opposé à l'Etablissement. Le Client accepte expressément que seul le prix de sa propre réservation lui est applicable.

4 – CONDITIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

4.1 Pour être prises en compte, les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour doivent être accompagnées du règlement d'un acompte 30% du montant de la réservation, des frais de dossier et des options le cas échéant plus le montant total de l'assurance annulation souscrite si applicable. Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour. A l'expiration d'un délai de 8 jours suivant la demande de paiement du solde par l'Etablissement, si le solde n'a pas été payé par le Client, la réservation sera considérée comme annulée et l'acompte versé par le Client sera conservé par l'Etablissement à titre d'indemnité. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, l'intégralité du prix devra être réglée simultanément à la réservation. Aucune réservation ne peut être prise en compte tant que le prix du séjour n'a pas été intégralement payé à l'Etablissement. Quelles que soient les raisons d'annulation, les frais de traitement et de gestion resteront acquis par l'Etablissement.

4.2 Tout règlement doit être effectué en euro, selon les moyens suivants :

- Si la réservation est faite via le site internet :
 - par carte bancaire (Visa/Mastercard) ;
 - par virement bancaire.

- Si la réservation est faite par téléphone :
 - par carte bancaire (Visa/Mastercard) ;
 - par virement bancaire.
- Si la réservation est faite sur place :
 - par espèces, dans la limite de 1 000 (mille) euros ;
 - par carte bancaire (Visa/Mastercard).

Les chèques bancaires et postaux ne sont acceptés par aucun Etablissement. Les chèques vacances ANCV ne sont pas acceptés au Camping Cala Llevadó de Tossa de Mar (Espagne).

4.3 Par dérogation au paragraphe 4.1, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement local, interdiction de déplacement), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et de les accueillir, l'Etablissement émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis par l'Etablissement. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 18 mois. Dans le cas où l'Etablissement serait contraint de ne pas pouvoir accueillir du public suite à une décision gouvernementale ou de toute autorité administrative, l'Etablissement établira un avoir des sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis par l'Etablissement. Cet avoir est non cessible et sera valable 18 mois. A l'issue de cette période, si aucun nouveau séjour n'a été programmé, le Client pourra demander le remboursement des sommes versées.

5 – TAXE DE SEJOUR

Cette taxe municipale est obligatoire et est perçue en sus avec le solde du prix, au tarif en vigueur pendant la période de perception (voir les tarifs).

6 – CAUTION – ETAT DES LIEUX

A l'arrivée et avant remise des clés, une caution sera exigée en garantie des éventuels frais de ménage et de toute perte d'inventaire ou détérioration de l'emplacement, de l'hébergement ou du matériel sur le camping. La caution est fixée à 350 euros pour les locations d'Hébergement et à 150 euros pour les locations d'emplacements nus. Dans le cas d'un paiement par carte bancaire, nous procéderons à une empreinte bancaire.

A l'arrivée, l'Etablissement remet au Client une fiche d'inventaire à renseigner et à remettre à la réception. Si aucun état des lieux d'entrée n'est dressé et que le Client n'adresse aucune réserve par écrit à l'Etablissement dans les 24 heures de son entrée dans les lieux, le bon état de l'Emplacement ou de l'Hébergement sera présumé.

Au départ, après avoir libéré l'Emplacement ou vidé l'Hébergement et effectué le ménage, un Etat Des Lieux De Sortie sera réalisé avec le personnel de l'Etablissement selon la période de l'année. A défaut d'Etat Des Lieux De Sortie, l'Etablissement s'engage à produire les éléments de preuves justifiant la retenue de la caution. Tout constat devra être signalé au Client dans les 48 heures après son départ.

Si l'Etat Des Lieux De Sortie est conforme à l'Etat Des Lieux d'Entrées ou à défaut de constat dans le délai de 48 heures, la caution est restituée :

- la caution par chèque est détruite ;
- la caution par empreinte bancaire est levée.

En cas de détérioration, perte ou manquement lié au ménage établi dans l'Etat Des Lieux De Sortie ou, à défaut, constaté et signalé au Client dans les 48 heures après son départ, la caution sera retenue en tout ou en partie, dans un délai de 15 jours à compter du départ du Client :

- par encaissement du chèque ;
- par prélèvement en cas d'empreinte bancaire.

Une facture sera adressée au Client. Tout défaut de ménage sera facturé par forfait de 150 euros. Le cas échéant, la restitution de la caution déduite de la retenue sera effectuée par virement bancaire dans le même délai de 30 jours à compter du départ du Client. Dans le cas où les dommages constatés seraient supérieurs au montant de la caution, l'Etablissement se réserve le droit de demander un dédommagement complémentaire à la retenue de la caution.

7 – FRAIS DE RESERVATION

Des frais de dossier s'appliquent lors de la réservation.

8 – ANNULATION / MODIFICATION DE LA RÉSERVATION

8-1. Modification de la réservation

Jusqu'à 15 jours avant l'arrivée prévue dans l'Etablissement, une réservation peut être modifiée par le Client sous réserve de l'accord préalable de l'Etablissement et de la disponibilité de l'Hébergement pour la période demandée. Si le montant du séjour modifié se trouve plus élevé, la modification ne sera effective qu'après le paiement de la différence de prix par le Client.

A défaut de modification possible, le Client conservera les conditions initiales de sa réservation ou devra l'annuler dans les conditions exposées ci-après.

Il est précisé que sont traitées comme annulation :

- les demandes de diminution de la durée de séjour (interruption) ;
- les demandes de report sur la saison suivantes.

8-2. Annulation du fait de l'Etablissement

Hors cas de force majeure, l'annulation de la réservation par l'Etablissement donnera lieu au remboursement intégral du Client (location, frais de dossier et taxe de séjour) dans un délai de 15 jours.

Hors cas de force majeure, l'Etablissement informe sans délai le Client de l'annulation.

8-3. Annulation – Retard – Interruption par le Client

Toute annulation, totale ou partielle, doit être effectuée par écrit (LRAR adressé au camping Cala Llevadó au 14 avenue Descartes 33 370 Artigues-près-Bordeaux ou par email à l'adresse : reclamation@seagreen.fr).

En cas d'annulation de la réservation par le Client après l'acceptation de l'Etablissement, quelle que soit la raison, à l'exception de la force majeure, les sommes suivantes seront retenues :

- 30 % du prix total du séjour (location, frais de dossier, suppléments et options inclus) si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour ;
- L'intégralité du prix du séjour (location, frais de dossier, suppléments et options inclus) si l'annulation intervient à 30 jours ou moins avant le début du séjour ;
- Les frais de dossier en tout état de cause.

En cas de différence au bénéfice du Client, elle lui sera restituée dans un délai de 15 jours par virement bancaire.

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé) du fait du Client ne pourra donner lieu à un remboursement.

Le Client peut souscrire une assurance annulation afin d'obtenir le remboursement des sommes versées (10).

En cas de retard du Client, et sans nouvelle dans les 24 heures suivant la date d'arrivée mentionnée au contrat, l'Etablissement se réserve le droit de remettre l'Hébergement à la location. Le bénéfice de la réservation sera perdu, sans réclamation possible du Client.

9 – FAUTE DU CLIENT

Si le Client perturbe le séjour des autres clients ou ne respecte pas le règlement intérieur de l'Etablissement, ce dernier pourra, oralement ou par écrit, mettre en demeure le Client de cesser le trouble. En cas d'infraction grave ou répétée, l'Etablissement pourra résilier le contrat sans dédommagement. En cas d'infraction pénale, l'Etablissement peut faire intervenir les forces de l'ordre.

10 – ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION

NEAT propose une assurance annulation.

L'assurance est facultative, le Client a le choix d'y souscrire ou pas au moment de la réservation. L'assurance souscrite est indépendante de l'Etablissement. Le montant de l'assurance annulation et interruption est égal à 5% du montant de la réservation TTC, suppléments inclus, hors frais de dossier, taxes de séjour, et au minimum à 15 euros. Cette prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et n'est pas remboursable.

Les modalités et montants de remboursement sont précisés dans la notice d'assurance, consultable sur le site internet de l'Etablissement.

L'éventuelle demande de remboursement doit être effectuée auprès de NEAT et non de l'Etablissement. L'Etablissement n'est responsable ni de la demande de remboursement, ni de l'attribution ou non de celui-ci.

11 – ARRIVÉE / DEPART

11-1. Arrivée

Le jour de début du séjour, l'emplacement nu est disponible à compter de 14 h et l'hébergement à partir de 16 h. Le Client doit se présenter à l'accueil, où il lui sera remis les informations nécessaires pour s'installer sur son emplacement ou pour prendre possession de l'Hébergement.

Toute insatisfaction concernant le ménage ou l'état du locatif devra être signalé à l'accueil sous 24h, ceci afin de permettre à nos équipes d'y remédier.

En cas d'arrivée tardive, le Client devra prévenir l'Etablissement au plus tôt afin d'assurer l'ouverture de l'accueil et la remise des clés.

11-2. Départ

Le jour du départ indiqué au contrat, les lieux doivent être libérés avant 10h. Pour tout départ au-delà, une journée supplémentaire pourra être facturée au Client. Un Etat Des Lieux de Sortie pourra être réalisé par le personnel de l'Etablissement selon la saison. La caution sera détruite ou restituée au Client, déduction faite des indemnités éventuellement retenues sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés dans l'Hébergement ou sur l'emplacement dans les conditions prévu au 6 des présentes. La retenue des cautions n'exclut

pas un dédommagement supplémentaire si les frais de remise en état s'avèrent supérieurs au(x) montant(s) de celle(s)-ci.

12 – RESPONSABILITÉ / GARANTIE

12.1 L'Etablissement s'oblige à délivrer au Client l'Hébergement loué aux conditions prévues au contrat. Il lui garantit une jouissance paisible de l'Hébergement pendant la durée de la location.

12.2 Les partenaires sont responsables des offres diffusées sur leurs propres sites web et services.

13 – RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

En confirmant sa réservation, le Client reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Etablissement. Il accepte les termes de ce règlement et reconnaît son caractère contractuel. Il s'engage, pour lui et ses ayants droit, à respecter les termes du règlement. En cas d'infraction grave ou répétée au dit règlement, l'Etablissement pourra résilier la location sans dédommagement, comme indiqué au règlement intérieur. En cas d'infraction pénale, l'Etablissement pourra faire appel aux forces de l'ordre et/ou interrompre le séjour du Client sans dédommagement.

14 – RÉSILIATION DU CONTRAT

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations visées aux Présentes ou de celles contenues dans le règlement intérieur, la location pourra être résiliée au gré de la partie lésée, à charge pour elle de rapporter la preuve du manquement.

15 – INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

L'Etablissement s'interdit de transmettre à un tiers les informations communiquées par le Client à l'occasion de sa commande (réservation). Elles sont confidentielles et seront utilisées par les seuls services internes de l'Etablissement aux fins de traitement de la commande (réservation) du Client, de personnalisation, de la communication et de l'offre de services réservée aux clients de l'Etablissement.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles. Pour cela, il lui suffit d'en faire la demande à l'établissement par écrit en indiquant ses nom, prénom et adresse.

16 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.seagreen.fr ainsi que des sites des Etablissements est la propriété du camping et de ses partenaires et est protégé par les lois relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. En outre, l'établissement reste propriétaire de tous les droits de propriété dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

17 - INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Afin que la recharge des véhicules électriques soit sécurisée, le parc de stationnement doit être alimenté par un circuit spécifique. Les points de recharge doivent également être équipés d'un circuit spécialisé avec un dispositif de protection différentiel. L'équipement doit être relié à un tableau général basse tension vérifié annuellement par un organisme certifié. Il est donc interdit de charger un véhicule sur une prise non adaptée, ainsi toute recharge sur un hébergement, ou une parcelle nue est donc impossible. En cas de non-respect cette condition, l'établissement se réserve le droit d'avoir recours à l'article 12 des conditions générales.

18 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

En confirmant sa réservation, le Client reconnaît avoir reçu les informations nécessaires, conformément aux articles L. 111-1 et suivants du Code de la consommation, et renonce notamment à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à l'Etablissement.

19 – NOTE IMPORTANTE

L'intégralité des tarifs et prestations n'est pas commercialisée par tous les canaux de distribution. Les prix émis sont déterminés par une pratique de gestion fine des prix. Ceux-ci peuvent donc dépendre de plusieurs paramètres tels que la date de réservation, la date de séjour, le délai entre ces deux dates, la durée du séjour, le taux d'occupation de l'Etablissement.

20 – IMAGE

Durant son séjour, le Client, les personnes qui l'accompagnent ou visiteurs sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés par l'Etablissement. L'acceptation des présentes vaut autorisation à utiliser ces images, valable 5 ans, sauf refus exprimé par écrit à la réception dès votre arrivée.

Ces images seront utilisées exclusivement à des fins de promotion de l'Etablissement et ne porteront pas atteinte à la dignité des personnes.

21 – APRÈS-VENTE

En cas de nécessité pour toute demande relative à votre séjour, vous pouvez contacter le service de réservation par téléphone au +34 972 983 680 ou +33 5 64 10 20 20. du lundi au vendredi de 9h à 18h ou par courriel à l'adresse reservation@seagreen.fr.

Nos équipes sur site sont à votre disposition au cours de votre séjour. Il convient de prendre contact avec elles pour toute demande durant votre séjour.

Toute réclamation après votre séjour devra être adressée par lettre recommandée avec accusée de réception à : service de réservation du camping Cala Llevadó, 14 avenue Descartes 33370 Artigues-près-Bordeaux, dans un délai de 30 jours après la fin de votre séjour.

La réclamation doit préciser :

- le nom auquel la réservation a été effectuée,
- la référence de la réservation,
- le lieu et les dates du séjour,
- l'objet de la réservation ou le numéro de l'emplacement.

Les justificatifs de la demande doivent être joints à la réclamation.

L'Etablissement s'engage à répondre dans un délai de deux mois suivant la réception de la réclamation conforme aux conditions susmentionnées.